

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 octobre 2018

A 19h00

En salle du Conseil Municipal

ETAIENT PRESENTS : Mmes- Ms MORIN / VERHOEVEN / BRUNET / GAMET / PAULIN / SOLIGNY / PINSON / MORICE / MERIGOT / MEFFERT / MESTRE / BUREAU / BOURGET-VECCHIO / NERZIC / ROINÉ

Etaient absents : Mmes et Mrs SEMENCE / HUET / JANSONNIE / MALLEIN

Ont donné pouvoir : Mme SEMENCE à Mr GAMET
Mr MALLEIN à Mr MORIN

Ont été nommé(e)s secrétaires : Mmes BRUNET et MEFFERT



Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 17.09.2018

1. Réaménagement des emprunts Caisse des dépôts

Mr MORIN donne lecture d'un courrier des HLM France Loire

Dans le cadre des économies budgétaires de l'Etat, le secteur du logement social a été particulièrement concerné par la Loi de finances 2018, notamment à travers la mise en place d'une Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) impliquant une diminution de 7 à 10% des loyers perçus par les organismes HLM à partir du 1^{er} janvier de cette année. Cette mesure compense une baisse des APL et permet à l'Etat de réaliser chaque année 1.5 Md€ d'économie, sans en faire porter l'effort sur les locataires.

De ce fait, la caisse des dépôts et France Loire ont identifié un volet d'emprunt à réaménager. Cela ne change en rien au capital. Les emprunts seront rallongés de 10 ans.

Voté à l'unanimité

2. Adhésion à APPROLYS CENTR'ACHATS

Mr MORIN fait part d'un courrier du SDE 18.

Dans le cadre de la fin des tarifs réglementés pour les sites dont la puissance électrique souscrite dépasse 36 kVA (tarifs jaunes et verts), le Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) a constitué un groupement de commandes pour l'achat d'électricité et services associés, auquel la commune a adhéré pour les sites supérieurs à 36 kVA, (salle polyvalente, station d'épuration, bornes de marché)

Deux marchés subséquents ont été passés par le SDE 18 afin de répondre à nos besoins. Le second marché court jusqu'au 31 décembre 2019.

Afin d'assurer cette mission et d'aider les collectivités à passer ce cap dans les meilleures conditions, le Syndicat a fait le choix de prendre en charge l'intégralité des coûts liés à ce groupement, soit près de 100 000€ entre 2015 et 2017.

La gratuité de ce dispositif et l'obtention de prix compétitifs ont permis à la commune de réaliser

des économies importantes sur ces contrats d'électricité.

Cependant, ces coûts et le temps consacré à la gestion du groupement sont en constante augmentation et pénalisent l'activité du SDE 18.

C'est pourquoi, le SDE 18 a décidé d'arrêter son rôle de coordinateur à partir du 31 décembre 2019. Mr MORIN propose de faire appel à Approlys Centr'Achats. La commune pourra faire appel à cette centrale pour tout autre marché. La cotisation s'élève à 50€ par an.

Voté à l'unanimité

3. Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Après plusieurs réunions de travail, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, créée par délibération du conseil communautaire du 2 mars 2017, a établi un rapport qui propose des montants de charges transférés dans les domaines ci-après

- GEMAPI
- Adhésion au Pays de Bourges
- Voirie
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Médiathèque

Après explications détaillées de Mr MORIN et Mme MESTRE, le conseil municipal valide le rapport, toutefois le chemin menant au camping d'Henrichemont doit être exclu de la voirie communautaire étant donné qu'il fait partie du domaine privé de la commune et demande qu'un nouveau rapport soit établi suite à cette modification.

Voté à l'unanimité

4. Proposition d'achat de livres

Mr le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal de la visite de Mr Jean-Pierre GILBERT de la Borne. Mr GILBERT va sortir un livre sur « LA BORNE, Patrimoine, chroniques et flâneries ». Après en avoir pris connaissance Mr GAMET et Mme MESTRE vantent les qualités de ce document.

Mr MORIN propose d'acquérir 10 livres à 10€ (prix exceptionnel)

Voté à l'unanimité

5. Questions diverses

NEANT

Fin de séance 20h10